

Utopiques alliances ? La construction de la cohérence discursive des mobilisations autour des circuits courts en Pays basque

Armelle Gomez et Xabier Itçaina

Numéro 72, automne 2014

Utopies économiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027208ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027208ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gomez, A. & Itçaina, X. (2014). Utopiques alliances ? La construction de la cohérence discursive des mobilisations autour des circuits courts en Pays basque. *Lien social et Politiques*, (72), 93–108. <https://doi.org/10.7202/1027208ar>

Résumé de l'article

Parmi les utopies économiques contemporaines, les circuits courts alimentaires se situent au confluent de deux phénomènes de politisation concernant respectivement les sphères de la consommation et les sphères productives. L'article revient sur les dynamiques de construction d'un discours commun autour de ces initiatives sur le plan local (ici le Pays basque français) articulé à celui des organisations présentes sur la scène internationale. L'expérience des circuits courts, en s'ouvrant au consommateur, actualise une politisation ancienne du développement agricole et territorial en Pays basque. La rencontre entre producteurs et consommateurs, présentée par les acteurs comme allant de soi, résulte d'un travail de construction d'un univers de sens commun à partir de répertoires de justification distincts.

Utopiques alliances ? La construction de la cohérence discursive des mobilisations autour des circuits courts en Pays basque

ARMELLE GOMEZ

Doctorante
Institut des administrations et des
entreprises de Pau-Bayonne
Université de Pau et des Pays de
l'Adour - Laboratoire CREG

XABIER ITÇAINA

Chargé de recherche
CNRS, Centre Émile Durkheim,
UMR5116
Sciences Po Bordeaux

Parmi les utopies économiques contemporaines, les circuits courts alimentaires¹ se situent aux confluent de deux phénomènes de politisation concernant respectivement les sphères de la consommation et les sphères productives. Au-delà des formes classiques (ventes directes à la ferme et sur les marchés de plein vent), on a vu émerger en divers endroits du globe, durant la décennie 2000-2010, des expériences innovantes à l'initiative d'acteurs divers (militants, producteurs ou consommateurs) qui semblent à première vue former un ensemble cohérent et homogène. Les premiers travaux académiques, anglo-saxons, à partir des années 1990, y verront autant de systèmes alternatifs aux circuits conventionnels. Or, toutes modalités confondues², les circuits courts relèveraient davantage d'une

-
1. Au sens de : « modes de commercialisation des produits agricoles qui s'exercent soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire », ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. 2009. « Plan d'action pour développer les circuits courts - Renforcer le lien entre agriculteurs et consommateurs », <<http://www.agricole.gouv.fr/section/presse/communiques/developper-circuits>>.
 2. On compte une vingtaine de types de circuits courts, des formes les plus traditionnelles (vente à la ferme, sur les marchés, etc.) aux plus récentes (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne - AMAP, points de vente de collectifs, par correspondance, etc.).

forme d'hybridation entre fonctionnements alternatif et classique (Le Velly et Dubuisson-Quellier, 2008 ; Olivier et Coquart, 2010 ; Samak, 2012).

En tant que discours porteurs de transformation sociale, ces phénomènes peuvent être appréhendés comme l'expression d'un mouvement social résultant d'un processus de politisation. Par politisation, nous entendons, à la suite de Lagroye (2003) et de Jullien et Smith (2008), désigner le processus de requalification politique d'objectifs initialement assignés à l'action de consommer et de produire. Ce qui relevait de l'économique « devient » politique au terme d'une reconversion des finalités qui sont assignées à ces actes, des effets qui en sont attendus et des justifications que l'on peut en donner. Un enjeu sectoriel (ici, agricole), devient enjeu social et territorial, au terme d'un travail politique sur les valeurs poussant les acteurs à dé-sectorialiser les enjeux et à en transformer le sens afin d'accéder à de nouveaux espaces de débat et de légitimation. Dans cette perspective, à l'instar du commerce équitable, de la finance solidaire et des investissements éthiques, les circuits courts alimentaires relèvent des nouveaux mouvements sociaux économiques (Gendron, 2006). Activités hybrides entre marché, État et réciprocité, ils constituent une illustration de l'encastrement de l'économique dans la sphère sociale³ (Polanyi, 1983) et réactualisent des expériences de l'économie sociale remontant à la fin du XIX^e siècle : ligues d'acheteuses, coopératives de production et de consommation, etc. (Demoustier, 2001), et des modes de contestation anciens du type *boycott* et *buycott* (Trentmann, 2008 ; Bozonnet, 2010 ; Cochoy, 2008). Si leur nouveauté, d'un point de vue formel, est donc à relativiser, les discours qui les enserrent, eux, ont évolué. Ces derniers seront ici relus à l'aune des discours par la sociologie pragmatique de la critique (Boltanski et Thévenot, 1991 ; Boltanski, 2009) et d'une sociologie politique des constructions territoriales (Carter et Smith, 2008). L'étude de cas territoriale permet en effet d'analyser de façon plus fine les conditions de la rencontre entre mobilisations de consommateurs et de producteurs. Sans constituer nécessairement le territoire où ces initiatives seraient quantitativement les plus importantes, l'expérience basque française témoigne cependant d'une articulation originale entre circuits courts et mouvements sociaux territoriaux et globaux. Nous nous proposons de relire ces initiatives comme l'expression de la confluence d'utopies économiques à la fois proches dans leurs visées et distinctes par leurs origines et par les groupes sociaux qui les portent.

La sociologie classique du coopérativisme définit l'utopie sociale comme « un projet imaginaire d'une société alternative » (Desroche, 1976 : 36) ou comme « un système idéologique global visant à transformer, de manière au moins

3. Entendu ici au sens d'un « encastrement-insertion » et non d'un « encastrement-étayage » (Le Velly, 2007) afin d'opérer une distinction entre un échange classique de denrées alimentaires et un circuit court alternatif.

optativement radicale, les systèmes sociaux globaux existants» (Séguy, 1968). L'utopie critique le présent au nom d'un passé normativement appréhendé ou d'un principe primitif ou naturel, et se propose d'informer sur lui l'avenir. J. Séguy oppose les utopies qui vont dans le sens (progressiste) ou à l'encontre (rétrogressive) du sens indiqué par le changement social. Enfin, ce type-idéal est capable d'informer sur des groupements non religieux, dont les phénomènes communautaires, certains partis politiques et syndicats, et les coopératives lorsque leur projet va au-delà du regroupement d'intérêts à finalités strictement économiques (Séguy, 1984 : 60). Les coalitions d'acteurs réunis autour des circuits courts en Pays basque peuvent être considérées comme autant de groupements volontaires utopiques, mais dont la genèse et les motivations sont loin d'être unidimensionnelles.

En effet, la (ré)émergence des circuits courts alimentaires résulte, dans la décennie 2000-2010, de la rencontre d'associations de consommateurs créées à la fin des années 1990 et d'organisations, plus anciennes, d'agriculteurs militant pour des modes d'agriculture non conventionnels. Le développement des échanges entre producteurs et consommateurs va progressivement donner naissance à un discours autour de la «souveraineté alimentaire» des territoires, rendu possible par un glissement de la représentation de la terre qui, sous l'influence de groupements de consommateurs, d'«accès au foncier» pour les agriculteurs, devient «terre nourricière» pour les habitants du territoire. Se structure ainsi une coalition discursive reposant sur la dénonciation des dérives du néolibéralisme en matière agricole et alimentaire, mais à partir de prémisses distinctes. D'un côté, la dimension utopique renverrait plutôt au projet politique à la fois sectoriel (agriculture paysanne), transnational (souveraineté alimentaire et solidarité Nord-Sud) et territorial (reconnaissance territoriale basque). De l'autre, elle est fortement présente dans les références à l'agriculture agroécologique, entre autres d'inspiration spiritualiste. Cette pluralité de références ne recoupe pas nécessairement une dichotomie producteurs/consommateurs, mais se retrouve partagée entre diverses sensibilités composant l'ensemble des acteurs en circuit.

Sur le plan empirique, l'article croise deux enquêtes qualitatives. La première a été menée en 2012-2013 auprès des associations de consommateurs et des producteurs impliqués dans les circuits courts en Pays basque français (Gomez, 2013). Douze entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des organisations suivantes : Inter-AMAP Pays basque, Marché équitable de Bayonne, antenne locale de Slow Food (*Bizi ona*, vie bonne), Association des producteurs fermiers

du Pays basque (AFPPFB), *Biharko lurraren elkartea*⁴ (BLE), Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et un groupement d'achat de consommateurs. La seconde renvoie à une recherche plus globale sur les mobilisations paysannes basques⁵, fondée sur des entretiens auprès des syndicats ELB⁶ et FDSEA⁷, de l'association EHLG⁸, le dépouillement de la presse militante et l'observation participante lors d'événements et de mobilisations paysannes (foire *Lurrama* et procès d'EHLG notamment) (Itçaina, 2010, 2011).

Un premier volet de l'article s'attachera à replacer l'expérience des circuits courts dans le cadre plus général de la politisation du développement agricole et territorial en Pays basque. La seconde partie décrira plus précisément la manière dont producteurs et consommateurs vont progressivement converger vers l'idée, polysémique, d'une «souveraineté alimentaire» des territoires comme nouvelle forme de gouvernance.

UNE UTOPIE RENOUVELÉE : CIRCUITS COURTS
ET POLITISATIONS DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
EN PAYS BASQUE

L'expérience basque des circuits courts alimentaires doit être contextualisée dans l'histoire récente des mouvements sociaux économiques sur ce territoire. De par la politisation des groupes de consommateurs qu'ils expriment, les circuits courts mettent en scène la nouvelle génération d'une politisation économique longtemps cantonnée aux circuits productifs proprement dits.

De la politisation des circuits productifs...

On a pu parler de régime territorial de l'économie sociale et solidaire (Itçaina, 2010) pour qualifier un mouvement qui trouve ses racines dans les années 1970. Le Pays basque français connaît alors un foisonnement d'initiatives d'action collective économique à forte dimension utopique, portées essentiellement par la société civile et émanant d'une matrice territoriale à quatre dimensions. D'une part, le mouvement *abertzale* (régionaliste-nationaliste basque) évolue au début des années 1970 d'une démocratie chrétienne autonomiste vers des positions ancrées à gauche plaçant l'autogestion et le coopérativisme au cœur de leur doctrine économique. D'autre part, les conflits internes au catholicisme

4. Association pour la terre de demain.

5. *Projet Vers une gouvernance transfrontalière en réseau? Expériences du tiers secteur dans les régions frontalières en France et au Royaume-Uni*, Centre E. Durkheim, CCRDT Région Aquitaine (2010-2014).

6. *Euskal Herriko laborarien batasuna*, Union des paysans du Pays basque.

7. Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles.

8. *Euskal Herriko laborantza ganbara* - Association pour le développement rural et agricole du Pays basque

territorial génèrent de l'innovation économique : à un catholicisme notabiliaire socialement conservateur s'oppose dès la fin des années 1960 un catholicisme social, marqué par l'héritage personnaliste et interprétant la doctrine de la subsidiarité dans un sens émancipateur. Les conflits internes à l'Action catholique rurale en 1969-1970 porteront ainsi en germe les futures ruptures syndicales. Le catholicisme social marquera de son empreinte une certaine vision morale de la modernité (Morlet, 1987), un intransigeantisme sur les valeurs et un rejet du consumérisme dont les effets se ressentiront bien au-delà de la sécularisation de la société basque. La troisième source d'influence provient de l'extérieur et des mouvements autogestionnaires qui essaient au sein des gauches européennes. Enfin, en milieu rural, les militants paysans des années 1970 trouveront une ressource cognitive pour l'action collective dans les dispositifs réciprocaires propres à leur milieu (institutions d'entraide, de voisinage et de gestion collective des pâturages).

Cette matrice à quatre dimensions a généré un ensemble d'initiatives en matière économique reliées entre elles par une même identité d'utopies pratiquées. La vague de création de SCOP⁹, à compter de 1974, se pense alors en mouvement social, avec une volonté affichée de transformation sociétale. Sur le plan culturel, les mobilisations ethnolinguistiques basques commencent à se structurer (avec les premières écoles associatives *ikastola* en 1969) et jettent les bases d'une économie de la culture fondée également sur des modèles d'économie sociale, mais davantage dépendante des dispositifs publics. L'association *Hemen* (ici), créée en 1979, entend articuler ces diverses expériences dans une perspective globale à la fois territoriale et solidaire. Un outil financier est créé en 1980 avec la société de capital-risque *Herrikoa* (du/pour le peuple/pays) aspirant à soutenir la création d'entreprises en Pays basque à partir de l'actionnariat populaire. Dans les années 1990-2000, le Pays basque sera un territoire pilote en France pour le développement des CLEFE¹⁰ et CLEJE¹¹ venant soutenir des micro-projets portés respectivement par des femmes et par des jeunes (Braná et Jégourel, 2010).

L'agriculture est sans doute l'un des secteurs où cette nouvelle mobilisation socioéconomique produira les effets les plus tangibles. L'action collective issue de la matrice décrite plus haut y prendra essentiellement deux formes à compter de la fin des années 1970. Sur le plan syndical d'une part, les conflits internes à l'Action catholique rurale déboucheront sur la contestation du modèle professionnel dominant, orienté vers une modernisation productiviste et encadrée par le monopole syndical de la FDSEA. Proches du mouvement

9. Sociétés coopératives ouvrières de production.

10. Clubs locaux d'épargne pour les femmes qui entreprennent.

11. Clubs locaux d'épargne pour les jeunes qui entreprennent.

des paysans-travailleurs au milieu des années 1970, les militants contestataires consommeront la scission en 1982 avec la formation du syndicat ELB, qui deviendra ultérieurement la branche basque de la Confédération paysanne. L'action syndicale, tournée vers la revendication politique, se doublera d'une action de redéfinition du modèle productif. Dès les années 1970 émergent des initiatives favorables à une agriculture « paysanne et durable » pensée comme alternative au productivisme et à la logique d'expansion et de concentration capitaliste des entreprises. Selon la Confédération paysanne, « l'Agriculture Paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur des exploitations à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous »¹². Bon nombre d'initiatives, comme les AOC¹³ ou celles qui se regrouperont en 1991 au sein de la fédération *Arrapitz* (renaissance), s'intègrent dans cette démarche. S'y trouvent associées des structures porteuses d'une démarche qualité, dont la charte *Idoki* en particulier, qui traduit une opposition aux dérives de la production fermière représentée par les Labels rouges ; des structures de promotion de l'agriculture biologique à l'instar de l'association BLE qui porte le message d'une agriculture biologique locale par le développement des circuits courts¹⁴ contre le dévoilement de la charte de l'agriculture biologique ; l'association des bergers transhumants et des organisations spécifiquement orientées vers le soutien à l'installation des jeunes agriculteurs (*Lur Hats* – souffle de la terre) ou l'acquisition de foncier à vocation agricole : le Groupement foncier agricole mutuel GFAM *Lurra* (terre) qui devient *Lurzaindia* (protection de la terre) en janvier 2013.

Ce modèle d'action collective, innovant en milieu agricole, se caractérise par une double référence. D'une part, le modèle paysan coutumier reste central, autour de la petite exploitation familiale (*etxea* : la maison-institution), mais également autour d'un statut traditionnel en déclin, celui du berger transhumant. Dans le même temps cependant, ces mobilisations se démarquent du modèle traditionnel. Soutenir l'installation de jeunes « hors cadre familial » permet, par exemple, la reprise d'exploitations par des néoruraux extérieurs au circuit coutumier de la transmission. De même, l'appel à souscription publique pour l'acquisition de foncier à usage agricole (GFAM *Lurra* puis *Lurzaindia*) extrait-il la problématique agricole de sa seule dimension sectorielle pour la

12. « Qu'est-ce que l'agriculture paysanne? », avril 2010, www.confederationpaysanne-pdl.fr, consulté le 23 mai 2013.

13. Appellations d'origine contrôlée.

14. BLE relaie la campagne nationale « Bio et local, c'est l'idéal », de promotion des produits bio en circuits courts et de proximité, coordonnée par la Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB) depuis 2011.

construire discursivement comme un problème public *et* politique (Lascoumes et Le Galès, 2007) concernant le territoire dans son ensemble. Au vu, d'une part, de la crise des mécanismes de reproduction du modèle hérité (Salvi, 2005) et, d'autre part, d'une lecture critique du modèle productiviste censé en assurer la modernisation, le modèle d'action collective porté par les initiatives « paysannes et durables » se pose en alternative viable. La mobilisation aura des effets politiques (ELB deviendra légèrement majoritaire en Pays basque aux élections consulaires à compter de 2001) et sectoriels (avec, malgré la baisse continue du nombre d'exploitations, des taux remarquables, à l'échelle française, d'installation de jeunes agriculteurs¹⁵).

... à une nouvelle alliance avec le consommateur citoyen

Ce processus de politisation de l'agriculture, au sens, ici, d'une transformation d'un enjeu sectoriel en enjeu territorial trans-sectoriel (Carter et Smith, 2008), s'accroîtra dans les années 2000. La mobilisation basque associée à la revendication d'une agriculture paysanne et durable une revendication territoriale, soit l'individuation institutionnelle des organismes de gestion de l'agriculture basque. Symboliquement, cette dimension se cristallise dans la demande d'une Chambre d'agriculture du Pays basque, qui dérogerait du même coup à la règle « un département, une Chambre d'agriculture ». Face aux refus répétés de l'administration et à l'opposition ferme du syndicat majoritaire départemental, les militants de l'agriculture paysanne décident d'inaugurer en 2005 une « Chambre de développement rural et agricole », EHLG-*Euskal Herriko laborantza ganbara*. Ne pouvant prétendre à un statut d'établissement public, EHLG prend un statut associatif et trouve ses ressources dans une souscription populaire, dans le soutien du mouvement social basque transfrontalier, et dans le financement sur projet avec commanditaires publics et privés. L'initiative générera un long contentieux avec l'État et une dispute argumentative. EHLG sortira largement gagnante de cette épreuve de légitimité (Itçaina, 2011)¹⁶.

Au milieu des années 2000, les associations de producteurs, afin d'obtenir une audience plus large et de renverser les rapports de force dans la définition de l'agriculture auprès des instances locales, viennent à la rencontre des consommateurs et des organisations qui les représentent avec notamment, en 2006, le premier salon de l'agriculture paysanne, organisé en milieu urbain par l'association *Lurrama* (« la Terre-Mère »), émanation d'EHLG. Cette

15. Agreste Aquitaine. 2013. « Jeunes agriculteurs, portrait d'une nouvelle génération », *Analyses et résultats*, 69, mars.

16. Le contentieux avec l'État n'empêchera pas EHLG de jouer un rôle pivot dans la mise en place de réseaux de politiques publiques telles la mise en œuvre de la directive Natura 2000 en Soule, contribuant dès lors à légitimer la mesure européenne dans un territoire réfractaire (Welsh-Devine, 2011).

organisation intégrera dès sa création un collège de consommateurs, aux côtés des environmentalistes et des producteurs, dans ses organes de gouvernance. Cette préoccupation nouvelle quant à la place progressivement accordée au consommateur correspond, à l'échelle du producteur individuel, à une redéfinition des stratégies de commercialisation et à une recherche de sources alternatives de revenus dans un contexte de raréfaction des aides publiques, européennes en particulier (Welch-Devine et Murray, 2011). Les actions de communication en direction des consommateurs se multiplient, notamment par l'association de producteurs fermiers Idoki, à l'origine de la première réunion qui donnera naissance aux deux premières AMAP du Pays basque en 2005. La médiatisation de ces dernières et leur rapide développement (il en existe 27 en 2013) ont contribué à diffuser les principes de l'« agriculture paysanne ».

Données de cadrage : les circuits courts en Pays basque

Au Pays basque, sur 3900 exploitations, 455 (soit 11,6%) commercialisent tout ou partie de leur production en circuits courts : 214 (5,5%) réalisent plus de 50% de leur chiffre d'affaires (CA) ; 153 (4%), plus de 75% de leur CA¹⁷. Le Pays basque intérieur se distingue nettement en Aquitaine par la vitalité de la reprise des exploitations par de jeunes agriculteurs. En 2012, 40% des installations aidées en Pyrénées-Atlantiques souhaitent s'engager dans une démarche en circuits courts¹⁸ : les jeunes installés « commercialisent plus fréquemment une partie de leur production via des circuits courts, calquant toutefois ceux de leurs aînés : majoritairement vente à la ferme, puis sur les marchés ou à des détaillants (bouchers, épiciers...) »¹⁹. La vente directe à la ferme en est la modalité la plus courante (43% des ventes), modalité qui, additionnée aux marchés, représente 80% de la totalité des circuits courts. Les ventes en tournée et à domicile, en panier, de type AMAP, restent marginales (moins de 5%).

Côté consommateurs, 1200 ménages sont inscrits dans les 27 AMAP du Pays basque soit à peine plus de 1% de la population totale. En 2013, sur le territoire du Pays basque et du sud des Landes, la vente directe représente 1,7% des dépenses alimentaires, les marchés forains*, 3,7%, et les tournées*, 0,7% pour un total de 61,2 millions d'euros²⁰.

*Pour ces deux cas, rien ne garantit que les produits ne proviennent pas de grossistes, soit d'un circuit long.

17. Élaboration propre à partir de données AGRESTE-DISAR.

18. Chambre d'agriculture des Pyrenees-Atlantiques. 2013. «La Chambre d'agriculture au service de l'agriculture des Pyrénées-Atlantiques, 2011-2012».

19. Agreste Aquitaine, 2013, *op. cit.*

20. Fiches Denda-Chambre de commerce et d'industrie de Bayonne Pays basque, obtenues le 10 décembre 2013.

Si, quantitativement parlant, le mouvement des circuits courts semble n'en être qu'à ses prémisses, son développement n'en constitue pas moins ici l'actualisation discursive et pratique d'un mouvement ancien de politisation du développement local. Cependant, si l'utopie fondatrice des militants de l'économie sociale basque des années 1970-1980 était orientée vers l'alliance entre une agriculture dynamique *et* un objectif d'industrialisation du Pays basque (en particulier, sur le modèle sudiste, au travers de coopératives de production), le mouvement des circuits courts témoigne en revanche d'une « nouvelle génération utopique », non productiviste et fondée sur l'alliance entre consommateurs et producteurs.

L'ARTICULATION DE LA CAUSE PAYSANNE AUX NOUVELLES
PRÉOCCUPATIONS AUTOUR DE L'ALIMENTATION

*Entre local et transnational :
vers une nouvelle grammaire d'action collective*

Au-delà du seul monde agricole, le réseau basque d'économie sociale et solidaire, longtemps focalisé autour des circuits productifs et financiers, s'intéresse de plus en plus à compter des années 1990 à la problématique de la consommation citoyenne, en particulier sur la Côte. Le magasin de commerce équitable *Han eta Hemen* (Là-bas et Ici), inauguré en 2001, puis la création du Marché équitable de Bayonne en 2006, où l'on trouve produits locaux et produits du Sud issus des circuits transnationaux du commerce équitable, traduit une recomposition des mouvements sociaux basques²¹ et l'articulation de références transnationales et territoriales. Quatre idées fortes et révélatrices d'une nouvelle *grammaire*²² de l'action apparaissent : *commune dignité* des agriculteurs « d'ici et d'ailleurs », au Nord et au Sud, et des consommateurs ; redéfinition de la notion de citoyenneté ; dénonciation du néolibéralisme comme système générant pauvreté et inégalités ; démonstration de la responsabilité des États dans ses dysfonctionnements.

Ces projets locaux sont significatifs d'une conception du commerce équitable qui s'élargit, associant à la solidarité internationale celle des consommateurs à l'égard des petits producteurs du Nord (Ripoll, 2010). Ces nouvelles positions participent d'un déplacement des problématiques fondées sur les rapports d'inégalités et d'exploitation du « Sud » par le « Nord », vers une fracture à l'intérieur même de chaque région du monde. L'antagonisme se situe désormais entre, d'une part, une consommation déconnectée des territoires, accompagnée d'une

21. À l'instar du mouvement social altermondialiste *Bizi!* (vis!) créé en 2009 en Pays basque français, associant *abertzale*, écologistes et altermondialistes, souvent récemment installés dans la région.

22. « C'est-à-dire en partant de l'hypothèse que ces actions sont soumises à des contraintes intériorisées par les acteurs et déposées dans les dispositifs qu'ils mettent en place. » (Boltanski, cité dans Frère, 2009 : p.13)

production agricole intensive, destructrice d'emplois, délétère pour l'environnement, et, d'autre part, une consommation relocalisée de produits issus de l'agriculture « familiale ». La construction d'une *commune dignité* des producteurs du monde ne passe plus uniquement par la voie traditionnelle du syndicalisme (bien que ce dernier y ait très largement contribué), mais par l'implication des consommateurs. Ces derniers, au passage, gagnent leurs galons de citoyen. La citoyenneté, dans le discours des acteurs, n'est plus seulement (voire pas du tout) construite en référence à un État souverain et entérinée par le vote, elle doit désormais s'éprouver dans les actes quotidiens de la consommation (Lori, 2008) :

Beaucoup de mes amis [et membres réguliers d'un groupement d'achat] ne votent plus. Au moins, nous, on agit... enfin, je veux dire que ça ne sert à rien d'attendre derrière les politiques. En consommant des produits qu'on choisit... Tu vois, par exemple, on prend le café du Chiapas et comme ça on soutient leur lutte. (Entretien, membre cofondateur d'un groupement d'achat informel, Bayonne, février 2013).

Deux conceptions du commerce équitable, voire deux générations militantes, se rejoignent :

On peut dire que notre engagement vient du Tiers-Mondisme... Avant, il y avait ce message qui dénonçait l'oppression de l'Occident sur les pays du Sud. On était dans ces mouvances-là... Comme beaucoup de militants à cette époque. (Entretien, cogérante d'une boutique de commerce équitable et membre d'un marché équitable, Mouguerre, mars 2013).

L'idéologie tiers-mondiste, qui concerne davantage des acteurs collectifs d'obédience marxiste et chrétienne (Szczepanski-Huillery, 2005), implantés dans la sphère militante depuis plusieurs années, rejoint les pratiques de la consommation « solidaire », « alternative », « engagée ». L'action collective traditionnelle se double d'un appel à la responsabilité individuelle par un engagement immédiat en tant que consommateur (et/ou producteur), autour d'une rhétorique de l'urgence environnementale et sociale (Dubuisson-Quellier, 2009 ; Mathe, 2009). En se rabattant sur le choix souverain du consommateur (Dubuisson-Quellier, 2008), ces organisations prennent également leurs distances avec les mouvements collectifs ayant vocation à s'organiser de manière partisane ou syndicale pour atteindre la représentation dans l'espace public.

En témoigne le succès du Colibris, mouvement dont les membres peuvent être décrits comme des « créatifs culturels » (Ndiaye et Carimentrand, 2011) et de l'événement *De l'Humus à l'Humain* qui se tient en 2005 à Biarritz autour de l'alimentation et de l'agriculture. Fondé sur le triptyque « l'Écologie intérieure : Être en paix avec soi-même ; l'Écologie sociale et économique : Être en paix avec les autres ; l'Écologie environnementale : Être en paix avec la nature²³ »,

23. www.passerelleco.info, consulté le 26 mai 2013.

on quitte, de fait, des revendications politiques portées auprès d'instances représentatives pour entrer dans un univers articulé autour de l'individu et de son rapport immédiat à son environnement social et naturel, sans médiation institutionnelle. Ce discours d'une écologie que l'on peut qualifier de «spiritualiste» pour la distinguer de l'écologie politique a pour trait saillant l'analogie Femme-Nature que l'on va retrouver dans l'expression consacrée : la «Terre-Mère». La Terre doit en effet être protégée de la technique, d'essence masculine, qui a permis d'abolir par la force et la violence la dépendance des hommes à la Nature, féminine et source de vie (Gandon, 2009). Les visées des tenants de l'agriculture agroécologique d'inspiration spiritualiste entrent en résonance avec ceux de l'agriculture paysanne, avec toutefois deux grilles de lecture du monde contemporain bien distinctes. L'une (l'action collective paysanne) est fondée sur une approche politique, au sens d'un débat dans la Cité, d'une organisation sociale composée d'institutions à même de prendre en compte et de dialectiser (sans prétendre le résoudre) l'antagonisme social *de structure*. L'autre (mouvance agroécologique) se base sur une vision plus totalisante, enjoignant à chacun de vivre en harmonie avec trois entités ravalées sur le même plan : la société, la nature et soi-même. Nous faisons dès lors l'hypothèse que la terminologie employée dans les discours sur les circuits courts associés à une agriculture de qualité, si elle semble partagée à première vue, réfère en creux à des conceptions assez différentes du vivre-ensemble. La notion de terre-mère, en particulier, peut être comprise de manière métaphorique dans le courant politique (*Lurrama*) ou réifiée au statut de divinité immanente dans le courant spiritualiste (*Gaïa*, la Terre-Mère).

Souveraineté alimentaire et ambivalences du rapport à l'État

C'est aussi l'appréciation différenciée et polysémique de l'expression «souveraineté alimentaire» qui va permettre une rencontre entre les diverses organisations. Apparue pour la première fois au Sommet de l'alimentation organisé par la FAO²⁴ à Rome en 1996 dans le discours de *Via Campesina*, structure internationale de défense de l'agriculture paysanne, la souveraineté alimentaire «est présentée comme un droit international qui laisse la possibilité aux pays ou aux groupes de pays de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations sans qu'elles puissent avoir un impact négatif sur les populations d'autres pays. La souveraineté alimentaire est donc une rupture par rapport à l'organisation actuelle des marchés agricoles mise en œuvre par l'OMC²⁵.» C'est ainsi «à la lumière des logiques locales et nationales» (Habranski, 2011) que sont questionnées les capacités du marché à assurer la «sécurité alimentaire»

24. Food and Agriculture Organization of the United Nations.

25. www.eurovia.org, site de la coordination européenne *Via Campesina*, consulté le 26 mai 2013.

des populations (Thivet, 2012). La diffusion de l'expression trouve ainsi, dans les rangs de la contestation du néolibéralisme, des relais dans la sphère altermondialiste. C'est là que, par l'entremise de l'agronome indienne Vandana Shiva, cette notion va de nouveau rejoindre les aspirations des « créatifs culturels » : « Revendiquer la souveraineté des peuples est la première étape de la souveraineté alimentaire, de l'eau ou des semences. Mais il y a une seconde partie : les peuples revendiquent le droit de protéger la Terre, et non celui d'abuser d'elle comme d'autres la maltraitent. Ainsi la souveraineté des terres, des semences, des rivières rejoint la souveraineté des peuples. Avec la responsabilité de protéger ce cadeau de la Terre et de le partager équitablement²⁶. » La notion de souveraineté, par un déplacement insensible, passe alors d'une conception politique touchant la vie de la Cité (Diogo Pires, 2010) et des citoyens vers la souveraineté des « choses » elles-mêmes, en l'occurrence, ici, des entités naturelles. Plus largement, c'est la souveraineté politique, telle qu'elle s'organise autour d'un État central garant des valeurs libérales, tant sur le versant économique que sur le politique, censées conduire à l'équilibre entre le bien commun et les intérêts particuliers (Michéa, 2007), qui est dénoncée par les contestataires du néolibéralisme, par les tenants de l'écologie politique et par les militants régionalistes basques. Soit l'État centralisé est considéré comme responsable et incapable de bonnes décisions, soit il est au contraire dénoncé comme impuissant face aux lobbies de l'agroalimentaire et au syndicat majoritaire. En somme, dans ce contexte idéologique, la question agroalimentaire (impliquant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement) ne doit plus être du ressort ni des grandes industries, ni de l'État central, puisque les deux sont supposés conduire à des impasses sociales et écologiques. La « souveraineté alimentaire » doit procéder directement des populations qui échangent, sans intermédiaire, dans leur environnement proche.

Les acteurs basques des circuits courts, tout en rejoignant cette tonalité antiétatique – qui, à l'évidence, résonne en milieu *abertzale* – s'emploient cependant à institutionnaliser des partenariats avec les collectivités territoriales (BLE et Idoki avec le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques par le projet « Manger bio et local » ou par l'implication dans des dispositifs transfrontaliers) et cherchent à influencer l'agenda politique local. Dans une logique de proximité, l'action publique territoriale est vue comme pouvant contribuer à une gouvernance collective de l'enjeu alimentaire. Le discours antiétatique lui-même, de fait, est tempéré par une demande de régulation serrée des filières alimentaires, en particulier concernant les signes de qualité. Davantage que la puissance publique en soi, c'est son orientation jugée néolibérale et centralisatrice qui est contestée, ce

26. Interview de Vandana Shiva : « Le libre-échange, c'est la dictature des entreprises », par Agnès Rousseaux, Nadia Djabali, *Basta Mag*, 4 juillet 2011.

qui n'équivaut en rien à un repli sur la sphère privée d'expériences se pensant fondamentalement comme politiques.

CONCLUSION

L'expérience des circuits courts alimentaires exprime une utopie, non pas tant « au sens originel de Thomas More (1516), d'un modèle d'organisation sociale « sans lieu », mais [...] au contraire enracinée dans un agrosystème particulier, qui articule milieu naturel et milieu sociohistorique. » (Deverre et Traversac, 2011). Au Pays basque comme ailleurs, ces initiatives résultent de la rencontre de groupements volontaires utopiques, au sens de J. Séguy, émanant d'horizons idéologiques et sociaux distincts. Prometteuse dans ses ambitions et par les nouvelles alliances sociétales qu'elle dessine, l'expérience basque devra à l'avenir affronter deux incertitudes potentielles. La première concerne l'enjeu de la reconnaissance territoriale basque, qui peut potentiellement venir troubler les conditions de l'alliance. Loin s'en faut pour que la demande d'individuation institutionnelle de l'agriculture basque soit nécessairement partagée par des groupements de consommateurs urbains, voire par des exploitants nouvellement installés. La deuxième incertitude concerne le rapport au politique, au sens général, soulevé par les circuits courts. Si l'on ne peut négliger le travail de sensibilisation porté par ces mobilisations, reste que l'action par la consommation ne peut se substituer à d'autres formes d'action politique (Dubuisson-Queillet, 2009). Pour les promoteurs du consumérisme politique, observe Cochoy (2008), marché et politique seraient deux univers radicalement différents, et la politique devrait pénétrer le marché pour rénover les voies de l'action publique. Or, note Cochoy, cette vision tend à minimiser la contribution politique des marchés ordinaires et tend aussi à abandonner trop vite la politique aux marchés. De fait, il s'agira, au Pays basque comme ailleurs, de vérifier quelle(s) alternative(s) choisiront à l'avenir ces formes de consommation politique : une orientation vers les politiques publiques, en demandant une meilleure régulation des circuits de production et de distribution ? Un repli sur l'échelle micro aboutissant à autant d'écosystèmes sociomarchands aspirant à l'autorégulation ? Une articulation, par isomorphisme, aux filières marchandes conventionnelles ? Ou une voie médiane inscrivant l'expérience des circuits courts dans des solidarités actives portées par une société civile mobilisée ?

RÉSUMÉ | ABSTRACT

Parmi les utopies économiques contemporaines, les circuits courts alimentaires se situent au confluent de deux phénomènes de politisation concernant respectivement les sphères de la consommation et les sphères productives. L'article revient sur les dynamiques de construction d'un discours commun autour de ces initiatives sur le plan local (ici le Pays basque français) articulé à celui des organisations présentes sur la scène internationale. L'expérience des circuits courts, en s'ouvrant

au consommateur, actualise une politisation ancienne du développement agricole et territorial en Pays basque. La rencontre entre producteurs et consommateurs, présentée par les acteurs comme allant de soi, résulte d'un travail de construction d'un univers de sens commun à partir de répertoires de justification distincts.

Among contemporary economic utopias, short food supply chains are situated at the intersection of two politicized spheres: consumption and production. This paper reviews the dynamics of building a common discourse around these initiatives locally (in this case, in the French Basque Country) in relation to that of organizations active internationally. The experience of short supply chains, which are opening up to consumers, is an updated version of the old politicization of the agricultural and territorial development of the Basque Country. Bringing producers and consumers together, even if presented by the actors as being self-evident, is the result of efforts to build a world of common meaning from distinct repertoires of justification.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOLTANSKI, Luc et Laurent THEVENOT. 1991. *De la justification, les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard.
- BOLTANSKI, Luc. 2009. *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Paris, Gallimard.
- BOZONNET, Jean-Paul. 2010. «Boycott et buycott en Europe: écocitoyenneté et culture libérale», *Sociologies pratiques*, 20 : 37-49.
- BRANA, Sophie et Yves JEGOUREL. 2010. «Microfinance, acteurs et territoires: analyse du secteur en Aquitaine», dans Xavier ITÇAINA (dir.). *La politique du lien. Les nouvelles dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire*. Rennes, Presses universitaires de Rennes : 263-286.
- CARTER, Caitriona et Andy SMITH. 2008. «Revitalizing public policy approaches to the EU: "territorial institutionalism", fisheries and wine», *Journal of European Public Policy*, 15, 2 : 263-281.
- COCHOY, Franck. 2008. «Faut-il abandonner la politique aux marchés?», *Revue française de socioéconomie*, 1 : 107-129.
- DESROCHE, Henri. 1976. *Le projet coopératif. Son utopie et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses désillusions*. Paris, Économie et humanisme, Les éditions ouvrières.
- DEMOUSTIER, Danièle. 2001. *L'économie sociale et solidaire*. Paris, Syros, Alternatives économiques.
- DEVERRE, Christian et Jean-Baptiste TRAVERSAC. 2011. «Manger local, une utopie concrète», *Métropolitiques*. <http://www.metropolitiques.eu/Manger-local-une-utopie-concrete.html>.
- DIOGO PIRES, Aurelio. 2010. «La souveraineté comme volonté et comme représentation», *Rue Descartes*, 2, 68 : 6-17.
- DUBUISSON-QUELLIER, Sophie. 2008. «De la souveraineté à la gouvernance des consommateurs: l'espace du choix dans la consommation», *L'économie politique*, 3, 39 : 21-31.
- DUBUISSON-QUELLIER, Sophie. 2009. «Cible ou ressource. Les ambiguïtés de la mobilisation des consommateurs dans la contestation contre l'ordre marchand», *Sociologie et sociétés*, 41, 2 : 189-214.
- FRÈRE, Bruno. 2009. *Le nouvel esprit solidaire*. Paris, Desclée de Brouwer.

- GANDON, Anne-Lise. 2009. «L'écoféminisme : une pensée féministe de la nature et de la société», *Recherches féministes*, 22, 1 : 5-25.
- GENDRON, Corinne. 2001. 2006. «Mouvements sociaux», dans Jean-Louis LAVILLE et Antonio David CATANI (dir.). *Dictionnaire de l'autre économie*. Paris, Gallimard : 479-489.
- GOMEZ, Armelle. 2013. *La mise en cohérence discursive des mobilisations collectives autour des circuits courts : le cas du Pays basque français*. Mémoire Master 2 Sciences sociales, Problèmes sociaux et action publique. Université Bordeaux Ségalen.
- HRABANSKI, Marie. 2011. «Souveraineté alimentaire. Mobilisations collectives agricoles et instrumentalisation multiples d'un concept transnational», *Revue Tiers Monde*, 3, 207 : 151-168.
- ITÇAINA, Xabier. 2010. «Les régimes territoriaux de l'économie sociale et solidaire : le cas du Pays basque français.», *Géographie, économie et société*, 12, 1 : 71-87.
- ITÇAINA, Xabier. 2011. «Mobilisation territoriale autour d'un projet agricole en Pays basque», dans Sophie BEROU, Nathalie DOMPNIER et David GARIBAY (coord.). *L'année sociale 2011*. Paris, Syllepses : 175-189.
- JULLIEN, Bernard et Andy SMITH. 2008. «Introduction : industries, globalisation and politics.», dans Bernard JULLIEN et Andy SMITH (dir.). *Industries and globalization. The political causality of difference*. Houndmills, Palgrave : 1-28.
- LAGROYE, Jacques. 2003. «Les processus de politisation», dans Jacques LAGROYE (dir.). *La politisation*. Paris, Belin : 359-372.
- LASCOUMES, Pierre et Patrick LE GALES. 2007. *Sociologie de l'action publique*. Paris, A. Colin.
- LE VELLY, Ronan. 2007. «Le problème du désencastrement», *Revue du MAUSS*, 1, 29 : 241-256.
- LE VELLY, Ronan et Sophie DUBUISSON-QUELLIER. 2008. «Les circuits courts entre alternative et hybridation», dans Gilles MARECHAL. *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires*. Dijon, Educagri édition : 105-112.
- LORI, Massimo. 2008. «Défense des droits de l'homme : les comportements d'achat comme praxis politique», *L'économie politique*, 3, 39 : 50-68.
- MATHE, Thierry. 2009. «Comment les consommateurs définissent-ils l'alimentation durable?», *Cahier de recherche du CREDOC*, 270.
- MICHEA, Jean-Claude. 2007. *L'empire du moindre mal, essai sur la civilisation libérale*. Paris, Flammarion.
- MORLET, Joël. 1987. «L'Église catholique et la modernisation de l'agriculture en France», *Social Compass*, 34, 2-3 : 187-202.
- NDIAYE, Abdourahmane et Aurélie CARIMENTRAND. 2011. «De la consommation responsable à la consommation alternative», 5^e journée du Réseau international de l'animation, IEPSA, Saragosse, Espagne.
- OLIVIER, Valérie et Dominique COQUART. 2010. «Les AMAP : une alternative socioéconomique pour des petits producteurs locaux?», *Économie rurale*, 4, 318-319 : 20-36.
- POLANYI, Karl. 1983. *La grande transformation*. Paris, Gallimard.
- RIPOLL, Fabrice. 2010. «L'économie "solidaire" et "relocalisée" comme construction d'un capital social de proximité. Le cas des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)», *Regards sociologiques*, 40 : 59-75.

-
- SALVI, Emilie. 2005. *Agriculteur en Soule : un métier attractif? Facteurs de renouvellement des exploitations souletines*. Mémoire de fin d'études pour la Communauté de communes de Soule, Lyon, ISARA.
- SAMAK, Madlyne. 2012. «Des agriculteurs contre le marché? Itinéraires d'un mode alternatif de commercialisation des fruits et des légumes», *L'homme et la société*, 1, 183-184 : 207-224.
- SCZEPANSKI-HUILLERY. Maxime. 2005. «L'idéologie tiers-mondiste': constructions et usages d'une catégorie en 'crise'», *Raisons politiques*, 2, 18 : 27-48
- SEGUY, Jean. 1968. *Utopie coopérative et œcuménique. Pieter Corneliez Plockhoy van Zurik-Zee, 1620-1700*. Paris/La Haye, Mouton.
- SEGUY, Jean. 1984. «Pour une sociologie de l'ordre religieux», *Archives de sciences sociales des religions*, 57, 1 : 55-68.
- THIVET, Delphine. 2012. «Des paysans contre la faim», *Terrains & travaux*, 1, 20 : 69-85
- TRENTMANN, Frank. 2008. «Le consommateur en tant que citoyen : synergies et tensions entre bien-être et engagement civique», *L'économie politique*, 39, 3 : 7-20.
- WELCH-DEVINE, Meredith et Seth MURRAY. 2011. «"We're European farmers now". Transitions and transformations in Basque agricultural practices», *The Anthropological Journal of European cultures*, 20, 1 : 69-88.
- WELCH-DEVINE, Meredith. 2011. «Implementation and resistance: networking to create and renegotiate Natura 2000», *Journal of natural resources policy research*, 3, 3 : 287-302.